



Avis d'appel public à la concurrence Commune d'Argentan

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Argentan.
Correspondant : M. le maire, Place du Docteur Couinaud - BP 60203 – 61 201 Argentan Cedex,
Tél. : 02.33.36.40.00 - Télécopieur : 02.33.36.52.07
Courriel : affaires.generales@argentan.fr
Adresse Internet : <http://www.argentan.fr>
Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://demat.centraledesmarches.com/7051003>.

Objet du marché : Le présent marché concerne un marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction partielle après sinistre du gymnase André JIDOUARD de la ville d'Argentan.

Le marché de maîtrise d'œuvre est constitué des éléments de mission suivants :

- ESQ-AP : études d'esquisse et d'avant-projet,
- PRO : les études de projet,
- ACT : l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux,
- VISA : l'examen de la conformité au projet des études d'exécution et visa,
- DET : la direction de l'exécution des contrats de travaux,
- AOR : l'assistance au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Code CPV : 71200000.

Caractéristiques principales :

Refus des variantes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché est conclu avec un opérateur économique unique ou avec un groupement.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Un candidat ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement d'opérateurs économiques. Le mandataire est obligatoirement l'architecte.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Voir le règlement de consultation.

Critères de sélection des candidatures : aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacités économiques et financières et capacités techniques et professionnelles des candidats.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché Public Simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 27 février 2020 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Une visite des lieux est obligatoire préalablement à la remise de l'offre. Les candidats doivent venir visiter les lieux en prenant contact avec le secrétariat des services techniques, tel : 02.33.67.17.88 ou services.techniques@argentan.fr. La visite des lieux doit être effectuée au plus tard le 21 février 2020.

Date prévisionnelle de notification : mi-mars 2020 ou après les élections municipales, fin avril 2020.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Les documents de la consultation sont consultables et téléchargeables gratuitement sur le site <http://demat.centraledesmarches.com/7051003>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 janvier 2020.